

COMpte Rendu de Réunion
Réunion du Conseil Municipal

Séance 25 février 2022

L'an deux mille vingt et deux, le vingt et cinq février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Sainte Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence du Maire, FROMAGET Marie-Thérèse.

Date de la convocation : 21 février 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : AVRIL Pierrick (arrivé lors de la discussion point n°2), BODET Clémentine, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GUILLEMET Dominique, GIRARD Claude, PERFETTI Janine, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : PORCHER Agnès - PAILLAT Antonin

Absent (s) :

Secrétaire de séance : GIRARD Claude

Pouvoir :

Le Maire, Madame FROMAGET Marie-Thérèse invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 21 janvier 2022 à émettre des observations sur le compte-rendu. Aucune observation, le compte-rendu est approuvé.

2022-02-01 Personnel : réflexion temps de travail du poste de secrétaire de mairie

Madame Faivre Nadège quitte la salle afin de ne pas participer au débat.

A la demande de réflexion du temps de travail au poste de secrétaire de mairie. Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil a décidé d'augmenter celui-ci à 32h contre 28h aujourd'hui. En effet, le poste ayant évolué depuis plusieurs années, les heures qui étaient attribuées ne correspondent plus à la charge de travail et aux exigences de l'état.

A compter du 1^{er} mars 2022 les heures de Madame Faivre Nadège secrétaire de mairie, seront comptabilisées en heures complémentaires, en attendant demande le passage du dossier au Comité Technique qui aura lieu le 16 mai 2022. Au 1^{er} juin 2022, le poste d'adjoint administratif sera modifié pour un temps de travail non complet à 32h.

2022-02-02 Validation des demandes de subvention

Article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

Montant attribué pour 2022

ADMR SERVICES SOINS	186 €
ADMR AIDE AUX FAMILLES	329 €
MFR PUY DE SEC 1 enfant*30€	30 €
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	100 €

Pour les associations, dont les enfants de la commune, sont licenciés (football, basketball, danse,...), un versement de 30 € par enfant sera effectué auquel s'ajoutera la somme complémentaire (au titre du covid) de 150 €, sous réserve d'une demande écrite de l'association.

La demande de subvention de l'association LES AMIS DE L'ECOLE JULES VERNE a été reçue en mairie pour pallier au déficit dû à l'annulation du réveillon. Celle-ci a été étudiée, la décision de verser une somme a été reportée car elle n'est pas en lien avec un projet pédagogique pour les élèves. Une demande de subvention sera étudiée à l'appui d'un projet pédagogique pour le SIVOM POLE JULES VERNE.

2022-02-03 Vente lot 2 au lotissement du fief aux moines

Madame le Maire informe qu'elle a reçu une demande de réservation du lot, parcelles cadastrées ZH 479 et ZH 487 pour une superficie totale de 770 m² au lotissement du Fief aux moines. Les futurs acquéreurs sont en contact avec l'Etude de Maîtres Auvinet et Chateigner de l'Hermenault pour formaliser la vente. Le prix de vente taxe sur la valeur ajoutée sur la marge incluse sera donc de 18 480 euros.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente de ce lot au prix indiqué et autorise madame le maire ou ses adjoints à signer l'acte de vente et tous documents relatifs à ce dossier.

2022-02-04 Discussion sur le projet « ancien restaurant scolaire »

Madame ROUSSEAU a eu rendez-vous avec le Sydev pour effectuer un diagnostic énergétique sur le bâtiment. Une estimation des travaux (ouvertures, chauffage) sera faite également. La toiture va être étudiée pour savoir si elle supporterait des panneaux photovoltaïques. Le Sydev estime une aide à la rénovation entre 12 000 et 15 000 €.

Le projet culturel est en cours de rédaction.




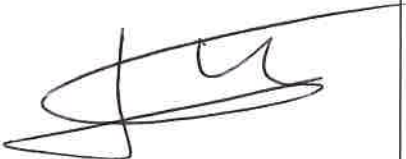
2022-02-05 Devis

- Tables salle de réunion du Conseil : Mme le maire explique avoir reçu 2 devis pour changer les tables. Après discussion, elle va reprendre rdv avec le commercial de la société Boutin, afin de préciser les dimensions et le coloris.

2022-02-06 Questions diverses

- Le planning des permanences des élus pour élections présidentielles a été établi
- Dossier Permis aménager M. OLLIVO, faire le point de la situation
- Raccordement Fibre : des rues ne sont pas encore raccordées, et il est difficile d'avoir l'explication. M. GUILLEMET se charge d'avoir des précisions sur ce dossier
- Le loquet de la porte du lavoir de la fosse aux chiens

Clôture de la séance à 23h45

<u>AVRIL Pierrick</u>	<u>BODET Clémentine</u> 	<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u> 
<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 	<u>GUILLEMET Dominique</u> 
<u>PAILLAT Antonin</u> <u>Absent excusé</u>	<u>PERFETTI Janine</u> 	<u>PORCHER Agnès</u> <u>Absente excusée</u>
<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 	<u>ROUSSEAU Véronique</u> 	

Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :

2022-02-02	Validation des demandes de subvention
2022-02-03	Vente lot 2 au lotissement du fief aux moines

